

## Proposition d'annonce de collecte pour le Fonds en faveur des droits humains de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

Chères paroissiennes, chers paroissiens,

L'œuvre d'entraide des Églises protestantes suisses (EPER) gère, sur mandat de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS), le Centre de contact pour les droits humains (CCDH). L'EPER accompagne les personnes dont les droits fondamentaux ont été bafoués ou risquent de l'être. Elle examine et vérifie les demandes de contributions financées par le Fonds en faveur des droits humains de la FEPS, destinées à soutenir des projets, des actions ou des personnes.

L'an dernier, l'EPER a reçu presque le même nombre de demandes de contribution de la part de particuliers que de chargés de projet. Beaucoup de particuliers ont sollicité la prise en charge de frais d'avocat. Cette tendance marquée a incité le CCDH à dresser une liste de critères transparente et une procédure claire pour le traitement de ce type de demandes. En fin de compte, un seul particulier a bénéficié d'un soutien en ce sens.

Pour les demandes d'aide à un projet, les refus ont le plus souvent été motivés par l'absence de lien avec la Suisse et par le fait qu'ils n'ont pas paru suffisamment sérieux au CCDH. En revanche, les projets soutenus sont très intéressants et couvrent un éventail large de besoins. Un soutien a été accordé au film « Welcome to my home » consacré au placement et l'accompagnement de réfugiés syriens hébergés par des particuliers en Suisse. Hors de Suisse, un projet de volontariat pour la protection d'activistes des droits humains au Guatemala a été soutenu, ainsi qu'un projet d'amélioration de l'état des droits humains pour des pêcheurs au Sri Lanka. Les chargés de projet qui ont bénéficié d'un soutien nous ont fait parvenir des rapports finaux, des comptes de clôture, des lettres de remerciements et des rétrospectives annuelles. Ces envois soulignent le sérieux des bénéficiaires et confirment le bien-fondé de la procédure suivie par le CCDH.

Pour que nous puissions continuer à soutenir des projets destinés à améliorer la protection des droits humains, nous vous invitons aujourd'hui à faire un don en faveur du Fonds pour les droits humains de la FEPS. Nous vous en remercions de tout cœur.

Karen Grossmann  
Responsable chargés thématiques,  
Chargée thématique droit

Hella Hoppe  
Directrice du Secrétariat

Compte postal : 30-26250-2, Fédération des Églises protestantes de Suisse, case postale, 3001 Berne, mention « Fonds pour les droits humains ». Vous trouverez d'autres informations concernant l'activité de la FEPS dans le domaine des droits humains sous <http://www.kirchenbund.ch/fr/themes/droits-de-lhomme>